

**SKC RACE KITEBOARD - WINGFOIL**  
**9 octobre 2022**  
**Société des Régates de Douarnenez**  
**Grade 4**  
**INSTRUCTIONS DE COURSE**

**Prise en compte du risque COVID 19 :**

« Chaque participant est parfaitement conscient :

des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment ainsi que des dispositions complémentaires éditées par le ministère des sports,

du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates. Le port du masque est obligatoire à terre,

que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19,

que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid-19 ou que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants». Tout coureur montrant des signes suspects de COVID 19, sera obligé de quitter la régata. S'il ne le fait pas, il pourra être disqualifié.

Le pass sanitaire sera exigé pour les accès aux espaces clos avec une jauge supérieure à 50 personnes. »

- La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un kiteboard ne peut pas réclamer contre un autre kiteboard pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

- La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

**1. RÈGLES**

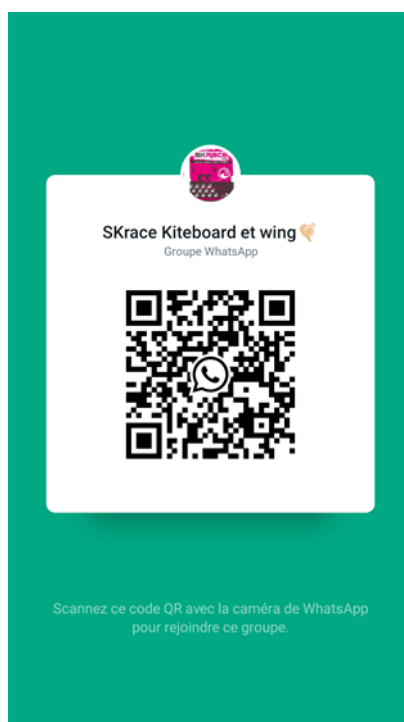
- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile incluant l'annexe F .
- 1.4 Les règlements fédéraux

**2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE**

- 2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 1 heure avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 19h00 la veille du jour où il prendra effet.
- 2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau par l'envoi du pavillon « L »

### 3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est Maison du Nautisme, 59 quai de l'Yser à Douarnenez sur le Port de Tréboul, et seront mis en ligne à l'adresse WhatsApp.



- 3.2 Le PC course est situé à 59 quai de l'Yser à Douarnenez sur le Port de Tréboul.

### 4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.
- 4.2 Lorsque fourni par l'autorité organisatrice, les concurrents doivent porter et arborer un dossard quand ils sont sur l'eau, avec un numéro individuel, porté visiblement par-dessus tous les équipements et vêtements.

### 5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur la plage définie au briefing.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 20 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).
- 5.3 [DP] L'envoi du pavillon G avec un signal sonore signifie « Les concurrents sont autorisés à quitter la rive. Le signal d'avertissement ne sera pas fait avant l'heure prévue ou moins de 20 minutes après l'envoi du pavillon G ». En l'absence de pavillon G, les concurrents doivent rester à leur emplacement.

### 6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Dates des courses :

Dates	Briefing	Signal d'avertissement de la 1ère course du jour	Classes	Dernier avertissement possible
09/10/22	8h15	10h00	Définies au Briefing	

- 6.2 Le programme journalier des courses sera annoncé lors de chaque briefing.
- 6.3 Pour prévenir les concurrents qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore deux minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.



- 6.4 Les briefings coureurs auront lieu à la Maison du Nautisme à Douarnenez sur le Port de Tréboul à Douarnenez.
- 6.5 Aucune série ne pourra enchaîner plus de 4 courses consécutives sans retour à terre.

## 7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

**Kitefoil Open Racing (KOR)**



**Formule 41 Foil (KF41)**



**Twin Tip Racing/  
Directionnelle**



**Wingfoil**

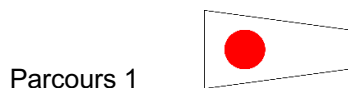


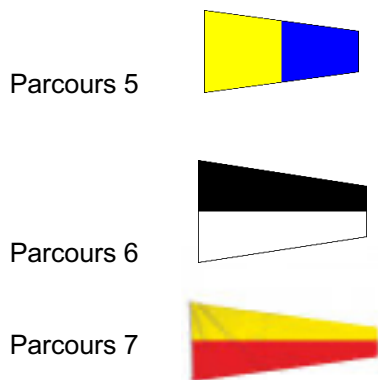
## 8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course sera affiché au tableau officiel situé à la Maison du Nautisme, 59 quai de l'Yser à Douarnenez sur le Port de Tréboul.

## 9. LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours seront définis lors de chaque briefing quotidien et seront affichés au tableau officiel, incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.
- 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer sur le tableau à l'arrière du comité. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont :





- 9.3 Il n'y aura pas de changement ni de réduction de parcours.  
 9.4 Les concurrents non en course, sont interdits de navigation dans les zones sécurisées et de course. [DP]

## 10. MARQUES

- 10.1 Les marques de parcours seront décrites lors de chaque briefing et affichées au tableau officiel avec les parcours.  
 10.2 Arrivée : Bouée Frite Jaune

## 11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

L'emplacement des zones qui sont des obstacles sera précisé au briefing.

## 12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course et le côté parcours de la marque de départ.  
 12.2 Les concurrents dont le signal d'avertissement (pavillon de classe) n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres concurrents. [DP]  
 12.3 Un concurrent qui ne prend pas le départ au plus tard 2 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction. (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).  
 12.4 Procédure de départ selon RCV F3.26 :

MINUTES AVANT LE DEPART	SIGNAL VISUEL	SIGNAL SONORE	SIGNIFICATION
3	↑ Pavillon de Classe	Un	Avertissement
2	↑ U ou Noir	Un	Préparatoire
1	↓ U ou Noir	Un long	Une minute
0	↓ Pavillon de Classe	Un	Départ

- 12.5 Une bouée peut être fixée au mouillage ou à l'arrière du bateau comité. Les coureurs ne doivent pas passer entre cette bouée et le bateau du comité de course.  
 12.6 Pour débiter une série de course, un pavillon orange sera déployé sur le bateau comité au moins 2 minutes avant le signal d'avertissement, avec un signal sonore.

## 14. L'ARRIVÉE

- 14.1 La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu sur le bateau du comité de course arrivée et le côté parcours de la marque d'arrivée.  
 14.2 [DP] Les concurrents ayant fini et n'étant plus en course, doivent s'écarter de la zone d'arrivée.



## 15. SYSTEME DE PENALITE

Pour toutes les classes la RCV (F) 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité d'un tour est remplacée par une pénalité en points

## 16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps limite et les temps ciblesont les suivants:

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir après le 1er
KF41 et KOR	10 minutes	10 minutes
WING	10 minutes	10 minutes
TT et DIR	8 Minutes	8 minutes

16.2 Les concurrents ne finissant pas dans le temps limite pour finir après le premier de leur série, ayant pris le départ, effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

Le manquement à respecter le temps cible ne constitue pas motif à réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

## 17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 30 minutes après que le dernier concurrent a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé à la Maison du Nautisme, 59 quai de l'Yser à Douarnenez sur le Port de Tréboul.

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont partis ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé Maison du Nautisme, 59 quai de l'Yser à Douarnenez sur le Port de Tréboul. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

17.4 Une liste des kiteboards pénalisés DCT pour emmêlage, sera affichée sur le tableau officiel.

17.5 Le dernier jour de la régate, une demande de réparation doit être déposée :

(a) dans le temps limite de réclamation si la partie demandant la réparation a été informée de la décision la veille,

(b) pas plus tard que 20 minutes après que la décision a été affichée. Ceci modifie la RCV 62.2.

## 18. CLASSEMENT

18.1 Une course doit être validée pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées pour toutes les séries

(a) Quand moins de quatre courses ont été validées, le classement général d'un concurrent sera le total de ses courses.

(b) Quand quatre à six courses ont été validées, le classement général d'un concurrent sera le total de ses courses moins la plus mauvaises.

(c) Quand sept courses ou plus ont été validées, le classement général d'un concurrent sera le total de ses courses moins les deux plus mauvaises.

18.3 Un classement sera fait par catégories

- Kitefoil Open Racing (KOR)
- Formule 41 Foil (KF41)

- Twin Tip Racing (RSBC)
- Directionnelle(KDIR)
- Wingfoil (WING)

## 19 REGLES DE SECURITE [DP][NP]

- 19.1 Un élargement obligatoire départ et retour sera mis en place.
- 19.2 L'emplacement de la table d'élargement sera précisé lors du briefing quotidien.
- 19.3 L'élargement sera ouvert 30 minutes avant l'heure prévue au programme pour le premier signal d'avertissement du jour.
- 19.4 L'élargement départ est fait avant chaque mise à l'eau, ou à chaque nouvelle course après un retour à terre demandé par la direction ou le comité de course.  
L'élargement retour est fait après chaque retour à terre demandé par la direction de course ou comité de course.
- 19.5 Les coureurs doivent se conformer aux instructions du Beach Marshall.
- 19.6 En cas d'abandon les compétiteurs doivent élarger dès leur retour à terre.
- 19.7 Le défaut d'élargement ne peut donner lieu à demande de réparation.
- 19.8 Un concurrent qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- 19.9 A terre, il est demandé aux compétiteurs de positionner leurs planches à foil avec les ailerons dirigés vers le sol, afin d'éviter tout accident
- 19.10 Pour des raisons de sécurité, un bateau de surveillance peut contraindre un coureur d'accepter une remorque et d'être ramené à terre.
- 19.11 La navigation est rigoureusement interdite dans les zones de baignade.
- 19.12 Les zones de décollage et d'atterrissage sont délimitées.

## 20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT [DP]

Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

## 21. CONTRÔLES DE JAUGE ET D'ÉQUIPEMENT

Un concurrent ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe, à l'avis de course et aux instructions de course.

Jauge en vigueur :

- FORMULE 41 FOIL
  - 1 planche
  - 1 foil
  - 4 ailes à boudin
- KITEFOIL OPEN RACING
  - Matériel libre
  -
- DIRECTIONELLE
  - 1 planche directionnelle
  - 4 ailes
- TWIN TIP
  - 1 planche Twin Tip
  - 4 ailes
- WING
  - 1 planche Wing
  - 1 foil
  - 4 ailes à boudin

## 22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels seront identifiés par un pavillon Société des Régates de Douarnenez.

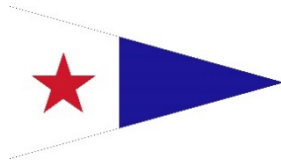
## 23. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS [DP][NP]

- 23.1 Les directeurs d'équipe, entraîneurs et autres accompagnateurs doivent rester en dehors des zones de course depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ



jusqu'à ce que tous les concurrents aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

- 23.2 Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés par une flamme aux couleurs de la SRD :



- 23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

#### 24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritux peuvent être placés à bord des bateaux accompagnateurs ou officiels.

#### 25. COMMUNICATION RADIO

- 25.1 Sauf en cas d'urgence, un concurrent qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir d'appels vocaux ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les concurrents.
- 25.2 La canal VHF de course sera le : **72**

#### 26. PRIX

Des prix seront distribués pour les 3 premiers de chaque classe comportant plus de 6 inscrits. A défaut de 6 inscrits par classe, seul le 1<sup>er</sup> sera récompensé.

Pour chaque classe définie sont délivrés :

- Un titre de champion de Bretagne kiteboard Femme moins de 40 ans
- Un titre de champion de Bretagne kiteboard Master Femme 40 ans et plus
- Un titre de champion de Bretagne kiteboard Homme moins de 40 ans
- Un titre de champion de Bretagne kiteboard Master Homme 40 ans et plus

#### 27. DECISION DE COURIR

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre du championnat, aussi bien avant, pendant, qu'après le championnat.

#### Arbitres désigné(e)s / FFV :

Président du Comité de Course	Olivier de Turckheim
Comité de Course Adjoint	Patrick Quideau
Présidente du Jury	Marie-Charlotte Dizès
Opératrice aux Résultats	Naïg Le Corre
Comité de Course Adjoint Tuteur – Jeune Arbitre	Olivier Le Gouic
Juge Stagiaire	Clément Maubant